



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-IRÈNE

AVIS DE PROMULGATION

Règlement 356-2025 Code d'éthique et de déontologie des élu(es) municipaux

Avis public est par les présentes donné, par Marie-France Lévesque, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Sainte-Irène;

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Irène, à sa séance du 1^{er} décembre 2025 a adopté le règlement numéro 356-2025 intitulé :

Règlement 356-2025 Code d'éthique et de déontologie des élu(es)

Que ce règlement est déposé au bureau de la municipalité, 362 rue de la Fabrique à Sainte-Irène où toute personne intéressée peut en prendre connaissance entre et entrera en vigueur selon la Loi.

DONNÉ À SAINTE-IRÈNE, CE 2 DÉCEMBRE 2025

Marie-France Lévesque
Directrice générale et greffière-trésorière adjointe